

REVUE DE PRESSE

service communication

Paris-Normandie

Football – National : QRM rechute lourdement face à Nancy, le solide leader

Remis en selle grâce à sa victoire face à Paris 13 Atletico, Quevilly-Rouen Métropole n'est pas parvenu à enchaîner en Lorraine ce vendredi 14 mars 2025. D'abord cueillis à froid, les Normands ont coulé après la pause (4-1) face au leader.



Les Quevillais ont subi la loi du leader nancéen ce vendredi 14 mars 2025 - Photo PQR/L'Est Républicain/Cédric Jacquot

Par la rédaction

Publié: 14 Mars 2025 à 22h14

Pas de deuxième victoire consécutive pour QRM. L'équipe de David Carré a lourdement rechuté ce vendredi 14 mars 2025 au stade Marcel-Picot à l'issue d'un match où le leader nancéen n'est pourtant pas apparu sous son meilleur jour. Mais les Normands n'ont pas su en profiter.

Proposant un bloc bas avec la ferme intention d'empêcher les Lorrains de mettre en danger Bonnevie, QRM a malgré tout été cueilli à froid dès l'entame d'un match que l'ASNL avait pourtant abordé au petit trot. Sur le premier corner du match, Bouriaud a trouvé la tête de Saint-Ruf dont la reprise n'a laissé aucune chance au portier quevillais (1-0, 5e).

Ce but prématuré n'a pas contribué à libérer des Nancéiens restant sur deux revers et terriblement empruntés. Une perte de belle lorraine a d'ailleurs permis à QRM de s'offrir très rapidement une superbe opportunité d'égaliser. Mais Dali Amar n'a pas profité de l'astucieux centre en retrait de Diallo, son plat du pied ne trouvant pas le cadre de Sourzac (9e). La suite du premier acte s'est avérée nettement moins intéressante entre deux équipes fébriles, maladroites et incapables de se créer la moindre occasion à l'exception de ce tir en angle fermé de Fdaouch bien repoussé par Bonnevie (42e).

Deux buts en six minutes...

À la vue de cette poussive première période d'un leader pas dans son assiette, il y avait clairement un coup à jouer pour QRM. Pour preuve ce tir contré de Tshipamba dès la reprise (48e). Mais les Normands n'avaient pas les armes pour s'engouffrer dans la brèche. Et Nancy a fini par se réveiller. D'une jolie talonnade, Bouriaud a d'abord mis son équipe à l'abri (2-0, 62e) avant que Dabasse ne corse l'addition d'une splendide volée (3-0, 68e).

Jarju a réduit le score peu après son entrée en jeu mais l'ASNL a vite repris ses aises à la suite d'une action personnelle d'Ebonog (4-1, 77e), qui a définitivement mis fin au suspense.

À Nancy, AS Nancy Lorraine bat QRM 4 à 1 (1-0)

Arbitre : M. Perreau Niel. **Spectateurs :** 7 931.

Buts pour Nancy : Saint-Ruf (5e), Bouriaud (62e), Dabasse (68e), Ebonog (77e) ; **pour QRM :** Jarju (72e).

AS NANCY LORRAINE : Sourzac – Julloux, Saint-Ruf (cap), Thiaré puis Camara (75e), Expérience – Evans puis Sidibe (67e), Carlier puis Ebonog (75e), Bouriaud, Fdaouch – Dabasse puis Gomel (79e), Touré puis Bokangu (67e).

Entraîneur : Frédéric Bompard.

QUEVILLY-ROUEN MÉTROPOLE : Bonnevie – Pionnier puis Jarju (59e), Owusu, Silihi (cap), Cissé, Diallo – Njiké, Leborgne – Dali Amar, Fortuné puis Adekalom (83e), Tshipamba puis Vandenbossche (79e).

Entraîneur : David Carré.

Paris-Normandie

Football. « Je ne sais pas si c'est le bon moment » : QRM peut-il profiter de la méforme de l'AS Nancy ?

Après avoir renoué avec la victoire vendredi 7 mars, Quevilly-Rouen Métropole s'attaque au leader du championnat de National, ce vendredi 14 mars 2025. L'AS Nancy-Lorraine ayant rencontré quelques difficultés ces dernières semaines, est-ce le bon moment pour l'affronter ? On a posé la question.

Par Victorien Lenu

Publié: 14 Mars 2025 à 15h27

Les joueurs de QRM ne se rendront pas au meilleur des endroits ce vendredi 14 mars 2025 pour enchaîner, après [leur victoire acquise une semaine plus tôt face à Paris 13 Atletico](#), la deuxième seulement en 2025.

L'AS Nancy-Lorraine reste sur deux défaites

C'est en effet sur la pelouse du leader nancéen, [qui dispose de la deuxième meilleure attaque du championnat](#), que les hommes de David Carré tenteront de confirmer. L'ASNL, peu habituée à partager les points depuis le début de la saison (3 nuls en 23 matches), a toutefois réduit le rythme depuis quelques semaines : elle a perdu 5 de ses 11 derniers matches et reste sur deux revers de rang (contre Boulogne et Bourg-en-Bresse).

Le bon moment pour s'y frotter ? « *Je ne sais pas si c'est le bon moment d'aller chez un leader du championnat qui reste aux deux défaites consécutives*, répond l'entraîneur quevillais. *Un leader qui perd trois fois d'affilée, ça ne doit pas arriver beaucoup. Et puis là on parle de stats mais pour avoir vu leur dernier match, ils ont rencontré des circonstances défavorables, avec un but contre son camp et un penalty raté. Connaissant Pablo (Correa), je sais qu'il sait réveiller ses troupes. Maintenant, s'il y a un petit peu moins de confiance chez eux, j'espère qu'on va en profiter. Je m'attends plutôt à avoir un adversaire qui va commencer fort le match et qui va vouloir absolument réagir.* »

À Marcel-Picot, où il a exercé durant un an et demi (entre 2011 et 2013) en tant qu'adjoint de Jean Fernandez, David Carré pourra compter sur le retour de son attaquant Isaac Tshipamba ainsi que sur Natanaël Bouekou, de retour de blessure ([retrouvez ici la composition d'équipe probable ainsi que la présentation du match](#)).

AS Nancy-Lorraine - QRM ce vendredi 14 mars 2025 à 19h30 au stade Marcel-Picot

Tendance Ouest

Seine-Maritime. 121 fermetures de classes et 79 ouvertures à la rentrée 2025 : découvrez toutes les écoles concernées

Société. La carte scolaire de septembre 2025 est en cours d'élaboration et se dessine. Une première version a été dévoilée vendredi 14 mars. Découvrez toutes les écoles concernées par les fermetures et les ouvertures en Seine-Maritime.

Publié le 14/03/2025 à 18h12 - Par Justine Carrère



Dominique Fis, directrice académique des services de l'Education nationale en Seine-Maritime, a dévoilé la première phase de la carte scolaire pour le département seinomarin ce vendredi 14 mars.

La carte scolaire de la rentrée scolaire 2025-2026, dans le premier degré (maternelle/primaire), se dessine mais n'est pas encore définitive. Dominique Fis, directrice académique des services de l'Education nationale en Seine-Maritime, a dévoilé la première version de cette carte ce vendredi 14 mars. En Seine-Maritime, elle prévoit pour l'heure, **121 fermetures de classes et 79 ouvertures**. Par ailleurs, le nombre d'élèves continuera de baisser dans les écoles du département, avec, en prévision, 1299 élèves en moins, pour la rentrée 2025.

121 classes fermées

• Les écoles maternelles concernées par les 121 fermetures de classes

- Blacqueville : école primaire publique
- Cléon : Capucine
- Doudeville : Raymond Mensire (5)
- Elbeuf : Alphonse Daudet
- Fécamp : Jean Macé
- Forges-les-Eaux : Marguerite Couturier
- Gainneville : Louis Aragon
- Harfleur : André Gide
- La-Trinité-du-Mont : école primaire publique
- **Le Havre** : Ancelot, Charles Victoires, Flavigny, Maximilien Robespierre
- Malaunay : Georges Brassens
- Manneville-la-Goupil : Eric Tabarly
- Mont-Cauvaire : école primaire publique
- Montivilliers : Louise Michel (2)

- Montville : Jeanne Pincepré (3)
- Notre-Dame-de-Bondeville : Louis Duteurtre
- Offranville : Jacques Prévert
- Oissel : Louis Pasteur
- Port-Jérôme-sur-Seine : Petite campagne
- Préaux : Jacques Prévert (3)
- **Rouen** : Charles Nicolle
- **Saint-Etienne-du-Rouvray** : Jean Macé, Pauline Kergomard, Paul Langevin
- Saint-Saëns : La Varenne

• **Les écoles élémentaires concernées par les 121 fermetures de classes**

- Bardouville : Ecole primaire publique
- **Barentin** : Marcel Dupré, Pierre Corneille-Madame de Sévigné
- Blangy-sur-Bresle : Charles Frechon
- Bois-Guillaume : Les portes de la forêt
- Boos : Maurice Genevoix
- Cany-Barville : Louis Pergaud
- Caudebec-lès-Elbeuf : Paul Bert (4)
- **Dieppe** : Desceliers-Fenelon, Louis de Broglie, Paul Bert
- Elbeuf : Jules Michelet
- Epouville : Joseph Boulard
- Eu : Brocéliande
- Froberville : Jacques Prévert
- Gonfreville-l'Orcher : Turgauville
- Gournay-en-Bray : Georges Brassens
- Grand-Couronne : Victor Hugo
- Gruchet-le-Valasse : Lucie Aubrac
- La Londe : Léonard de Vinci (7)
- **Le Havre** : Jean Maridor, Maréchal Joffre, Maurice Bouchor, Molière, Observatoire, Paul Bert I (7), Paul Bert II (8), Renaissance
- **Le Petit-Quevilly : Gabrielle Méret**
- Les Grandes Ventes : L'hêtre aux savoirs
- Le Tréport : Ledré Delmet Moreau
- Mesnières-en-Bray : école primaire publique
- Montivilliers : Jules Ferry /
- Pavilly : Pierre et Marie Curie
- **Rouen** : Pierre de Ronsard-François Villon
- Sainte Foy : école primaire publique
- Sainte-Hélène-Bondeville : école primaire publique
- **Saint-Etienne-du-Rouvray** : Henri Wallon, Irène Joliot Curie II, Paul Langevin
- Saint-Jacques-sur-Darnétal : Jules Ferry
- Saint-Riquier-ès-Plains : école primaire publique
- Saint-Valery-en-Caux : Le Grand Pavois
- Touffreville-la-Corbeline : René et Henry Boissière
- Villers-Ecalles : Prevost-Frenet
- Yébleron : Albert Fert

79 classes ouvertes

En plus de 79 classes qui devraient ouvrir, deux ouvertures d'unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) sont prévues à Dieppe et au Grand-Quevilly (par transfert de celle d'Elbeuf). Par ailleurs, une unité d'enseignement autisme en maternelle (UEMA) sera aussi ouverte dans les Hauts-de-Rouen (la neuvième en Seine-Maritime).

• Les écoles maternelles concernées par les 79 ouvertures de classes

- Bihorel : Claudie Haigneré
- Cailly : De la Source
- Caudebec-lès-Elbeuf : Pierre Largesse [anciennement Amiral Courbet] (3)
- Elbeuf : Molière
- La Feuillie : Les Prunus
- Le Grand-Quevilly : Césaire Levillain
- La Londe : Léonard de Vinci (7)
- **Le Havre** : Francis Carco, Jacques Prévert, Louise Michel, Paul Bert (15), Paul Eluard I, Paul Eluard II
- Octeville-sur-Mer : Jules Verne
- Oissel : Louis Pasteur
- **Rouen** : Anne Sylvestre, Louis Pasteur
- **Saint-Etienne-du-Rouvray** : Roland Leroy, Aspirant Lemonnier
- Yainville : Charles Perrault

• Les écoles élémentaires concernées par les 79 ouvertures de classes

- Canteleu : Emile Zola
- Darnétal : Georges Clémenceau
- Doudeville : Joseph Breton (5)
- Elbeuf : Raymonde Lefrançois
- Le Remuée : Henri Dès
- Le Grand-Quevilly : Jean Zay
- **Le Havre** : Jules Guesde, Jules Massenet, Molière, Valmy
- Montville : Evode Chevalier (3), Hector Berlioz (3)
- Montivilliers : Louise Michel (2)
- Mont-Saint-Aignan : Albert Camus
- Morgny-la-Pommeraye : Les trois hameaux
- Oissel : Camille Claudel
- Préaux : Jacques Prévert (3)
- **Rouen** : Honoré de Balzac, Les Fabulettes, Pierre de Ronsard-François Villon
- Saint-Etienne-du-Rouvray : Roland Leroy
- **Sotteville-lès-Rouen** : Ferdinand Buisso, Gadeau de Kervill

Paris-Normandie

À l'est de Rouen, cette commune produit désormais son électricité pour sa consommation propre

Saint-Aubin-Épinay vient de signer une convention d'autoconsommation collective avec Enedis, dernière étape d'un vaste projet qui aura consisté à installer 108 panneaux photovoltaïques pour produire sa propre électricité.

Les 108 panneaux photovoltaïques devraient produire annuellement entre 45 000 et 50 000 kVA

Par la rédaction

Publié: 17 Mars 2025 à 06h42

La commune de Saint-Aubin-Épinay a commencé en 2024 la mise en place de panneaux photovoltaïques afin de produire sa propre énergie. L'installation étant maintenant opérationnelle, il restait à en formaliser le fonctionnement. C'est maintenant chose faite, la commune vient de signer une convention d'autoconsommation collective avec Enedis, le gestionnaire du réseau de distribution d'électricité.

« Tous les éclairages publics sont équipés en led. Nous venons de franchir une nouvelle étape avec la pose de panneaux photovoltaïques sur la salle Renée Moriceau qui nous permet de produire notre propre électricité, a rappelé le maire Benoît Anquetin. On peut imaginer qu'il y aura encore d'autres étapes à franchir pour la sauvegarde de l'environnement. »



C'est devant la salle Renée Moriceau où ont été posés les panneaux que Pascal Dupont (Enedis) et Benoît Anquetin (maire) ont signé la convention d'autoconsommation collective - Photo Paris Normandie

C'est quoi l'autoconsommation collective ?

Pascal Dupont, délégué territorial de Seine-Maritime, représentant Enedis a rappelé le principe de [l'autoconsommation collective](#) : « elle permet d'associer un site producteur et un ou des sites consommateurs. La production est répartie sur les sites consommateurs. Les KWh produits sont ensuite déduits de la facture d'électricité. Tout ceci est géré par Enedis. Cela n'est pas limité aux collectivités et peut également s'appliquer aux particuliers ».

Le coût d'installation des panneaux s'élève à 120 000 € HT. La commune a obtenu des subventions de la Métropole et de l'État pour environ 70 % du coût total.

« Le rôle de la Métropole ne se limite pas au versement d'une subvention, elle étudie la préfaisabilité du projet et accompagne les communes dans leur démarche, tout ceci par l'intermédiaire de l'Agence locale de la transition énergétique Rouen Normandie (ALTERN) », explique Sily Soumaré, chef de projet chez ALTERN.

Avec la signature de cette convention, l'excédant d'électricité produite pourra être revendue à d'autres communes.

Paris-Normandie

Des travaux sur tout le réseau du métro à Rouen à partir du 17 mars 2025

Des travaux de meulage doivent être réalisés sur l'ensemble du réseau de métro rouennais. Ils débutent le 17 mars 2025 et ce pour trois semaines.

Par la rédaction

Publié: 16 Mars 2025 à 18h39

À partir du lundi 17 mars 2025 et ce, durant trois semaines, une entreprise spécialisée interviendra sur l'ensemble du réseau du métro rouennais. De terminus à terminus, un meulage des rails sera réalisé de nuit.

Pas d'impact sur le trafic

Ces travaux d'entretien sont nécessaires pour limiter les vibrations et les bruits de roulement au passage des rames. Ils seront effectués de nuit pour des raisons de sécurité et de maintien du service pour les usagers dans la journée.

En journée, le service reste bien entendu impacté par [la grève perlée](#) quotidienne de 55 minutes.

De plus gros travaux à venir

[Une campagne plus vaste de travaux](#) sur le réseau doit également débuter cette année jusqu'en 2029. Il s'agira principalement de remplacer ou de réparer les rails du métro dont l'usure est mesurée régulièrement pour anticiper l'atteinte des cotes limites. La dernière fois qu'une telle campagne de travaux a eu lieu, c'était en 2012.

Paris-Normandie

Bilan de l'été 2024 en Normandie : plus de 150 décès imputables à la chaleur

On peut littéralement mourir de chaud. Même en Normandie... Chaque année, Santé publique France dresse le bilan de l'impact qu'ont les épisodes de chaleur estivaux sur la population. L'été 2024, la hausse du mercure a causé la mort de 157 personnes.



Au cours de l'été 2024, la Normandie n'a pas connu d'épisodes de canicule mais la chaleur a causé 157 décès - Photo d'archives Stéphanie Péron

Par Delphine Letainturier

Publié: 12 Mars 2025 à 15h30

L'été 2024 a été plus chaud que la normale de 0,7°C, avec des contrastes régionaux, bien évidemment. La [Normandie](#) ayant été bien moins impactée que le pourtour méditerranéen... « La saison estivale de l'an passé se classe comme le huitième été le plus chaud depuis 1900, d'après Météo-France », rapporte [Santé publique France](#) qui, chaque année, surveille la répercussion des vagues de chaleur sur la population, entre le 1er juin et le 15 septembre, et qui publie son bilan en mars de l'année qui suit.

À l'échelle nationale, plus de 3 700 décès sont attribuables à une exposition de la population à la chaleur sur l'ensemble de la période de surveillance (soit plus de 2 % de la mortalité toutes causes observées). C'est 1 300 décès de moins qu'à [l'été 2023](#) qui avait été le quatrième plus chaud depuis le début du XXe siècle.

157 décès en Normandie

En Normandie, même si aucune canicule n'a été enregistrée en 2024, les épisodes de chaleur ont tout de même provoqué 157 morts (soit 2 % de la mortalité générale). En 2023, au cours de l'été, 270 Normands avaient péri à cause de la montée du mercure.

C'est dans la Seine-Maritime que la barre des 2 % est dépassée (2,2 %). Dans les autres départements, la mortalité provoquée par les pics de chaleur est moindre : 1,6 % dans l'Eure, 1,5 % dans l'Orne, 1,3 % dans la Manche et 1,2 % dans le Calvados. « Les 75 ans et plus représentant les deux tiers de ces décès », précise, en outre, Santé publique France. À titre de comparaison, c'est 3 % en Rhône-Alpes et en Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Par ailleurs, le bilan fait aussi état des recours aux soins d'urgence pour hyperthermie, déshydratation et la moins connue [hyponamétrie](#) (diminution de la concentration de sel

dans le sang). Durant l'été 2024, 97 actes ont été enregistrés par SOS Médecins, 750 passages ont été faits dans les services d'urgences et 449 hospitalisations en ont découlé.

Paris-Normandie

Covid. Bise, gel, vélo, télétravail, paiement sans contact... Ce qui a changé dans nos vies quotidiennes

3/7. Le 14 mars 2020 marque le début de la crise du Covid-19 avec l'annonce de la fermeture des commerces non essentiels, avant le confinement le 17 mars. Cinq ans plus tard, que reste-t-il de cette traumatisante parenthèse ? Aujourd'hui : ces gestes qui ont changé notre quotidien.

Par la rédaction

Publié: 16 Mars 2025 à 06h00

Le « check » plutôt que la bise

Terminée la tournée des bureaux pour faire la bise à tous les collègues en arrivant le matin ! « Ce n'est pas plus mal », entend-on régulièrement dans les couloirs des entreprises. Désormais, la bise – dans une moindre mesure la poignée de main – est réservée au cercle intime, celui des amis et de la famille. Bien entendu, elle subsiste encore dans certaines situations professionnelles, mais globalement la pandémie et la mise en place des gestes barrières ont eu pour effet de faire disparaître la bise du matin.

D'après [une étude menée par Qapa](#), en 2022, les Français n'étaient plus que 10 % à poser leurs lèvres sur la joue de leurs collègues en arrivant au travail. 90 % la boycottaient en 2022, plus qu'en 2020 (72 %). Les chiffres datent un peu mais ils donnent une tendance. Et la crise du Covid n'est sans doute pas la seule responsable de cette évolution, comme l'expliquait il y a quelques semaines dans *Sud-Ouest* Fabienne Martin-Juchat Uga, chercheuse spécialisée en anthropologie de la communication corporelle et émotionnelle : « Concernant le toucher, et la façon de se saluer, il y a certes eu cette peur du corps d'autrui liée au risque de contamination. Mais pas seulement : à ce contexte s'est ajouté le mouvement #MeToo. Avec la problématique du consentement, l'atteinte à l'intégrité corporelle est plus rapidement ressentie », estime la scientifique grenobloise.

Désormais, l'embrassade traditionnelle a été supplantée par le « check », celle manière de se saluer en se cognant très légèrement poing contre poing – ou rien du tout, seulement un mot simplissime : « Bonjour ! ».

Le boom du paiement sans contact



Le paiement sans contact, par carte ou smartphone, est devenu un réflexe depuis le Covid. - PND

Les prémices du paiement sans contact datent de la fin des années 1990. Une vingtaine d'années plus tard, ce moyen de paiement aura connu une véritable accélération au moment de la crise sanitaire. D'abord plafonné à 20 euros en 2012, puis à 30 euros en 2017, le montant autorisé est alors passé à 50 euros afin de faciliter l'adoption des gestes barrières dans les commerces. Que ce soit avec la carte bancaire ou, désormais, avec le smartphone, ce mode de paiement est devenu un réflexe apprécié.

« Aujourd'hui, même pour une baguette à 1,2 euro, de plus en plus de gens paient en sans contact », constate cette boulangère de Lillebonne. Une récente étude Ifop pour la Fédération française bancaire indiquait ainsi qu'en Normandie, le paiement sans contact avec la carte bancaire est ainsi une pratique largement connue (97 %), en laquelle les clients normands ont confiance (76 %). En 2024, un peu plus de 7,3 milliards de transactions ont été réalisées par paiement sans contact. À cela, il faut ajouter les deux milliards d'achats effectués en ligne, dopant ainsi le e-commerce, lequel a pris son envol au moment du confinement.

Le gel, compagnon permanent



Avant le Covid, le gel hydroalcoolique était plutôt réservé à certaines activités professionnelles où la chasse aux microbes est une préoccupation constante. Avec la crise, les petites bouteilles translucides se sont imposées dans le paysage et dans notre quotidien. Certes, il a peu ou prou disparu à l'entrée des magasins alors que fut un moment où l'on n'entrait pas sans montrer pattes blanches, mais le gel est maintenant devenu un objet du quotidien dans les sacs à main, dans les voitures.

« Dès que je rentre dans ma voiture, c'est un réflexe. Je me nettoie les mains. J'ai toujours ma petite bouteille dans ma voiture », indique ce jeune Normand. À l'époque du Covid, plusieurs entreprises de la région avaient réorienté leur activité pour produire du gel. C'est le cas, par exemple, de la société spécialisée dans la recherche du médicament IDD-Xpert, à Évreux. En six semaines, au plus fort de la crise, elle avait produit 1 800 litres de solution hydroalcoolique. ça en fait des petites bouteilles à mettre dans les sacs et les boîtes à gants des voitures.

Le masque ne se cache plus



Le masque est entré dans le quotidien dès qu'apparaissent des symptômes de rhume ou de grippe.

Avant 2020, sortir dans la rue avec un masque sur le nez vous faisait assurément passer pour un drôle d'hurluberlu. Depuis la crise, plus personne ne s'étonne de croiser dans la rue, au travail ou dans les couloirs d'un supermarché, une personne se protégeant et protégeant les autres de virus éventuels. La crise est passée par là et le masque n'est plus un intrus.

« Nous continuons d'en vendre très régulièrement », souligne ce pharmacien du Pays de Caux. « J'en ai encore tout un stock à la maison », témoigne cette mère de famille, qui les impose à ses enfants dès qu'apparaissent les premiers symptômes de rhume ou de grippe. Souvenez-vous : au début de la pandémie, la vente de masques était réservée aux seules pharmacies qui devaient gérer la pénurie de matériels et une demande exponentielle.

À partir du 4 mai 2020, les grandes surfaces reçurent le feu vert des autorités pour en vendre à leur tour. En dix semaines, ces ventes dans les grands magasins avaient généré un chiffre d'affaires de 175 millions d'euros, dont 37 millions d'euros sur la seule semaine du déconfinement, entre le 11 et le 17 mai.

Le vélo garde la cote



Le vélo occupe désormais une place importante dans le quotidien, en particulier en milieu urbain. - PND

Oh ! mon vélo ! Dans l'air du temps depuis longtemps, la pratique du vélo a connu un coup d'accélérateur au moment du Covid. Les ventes de bicyclettes, qu'elles soient électriques ou

non, ont explosé. Les magasins de vélos ont fleuri dans les villes. Les Français et les Françaises ont retrouvé le plaisir de se déplacer ainsi dans des centres-villes désormais aménagés.

Aujourd'hui, si le marché est en léger repli mais les habitudes restent ancrées. Comme en témoigne ce cadre d'entreprise, à Rouen, qui effectue l'essentiel de ses déplacements avec son vélo haut de gamme « Moustache » acheté à plus de 3000 euros au lendemain de la crise sanitaire. Il est ce qu'on appelle un « vélo-taffeur », autrement dit ceux et celles qui vont au travail à vélo. *« Aujourd'hui, sauf lorsque j'ai besoin de sortir de la ville, je ne me déplace plus qu'à vélo. On va beaucoup plus vite, c'est bon pour la santé et pour le climat »*, témoigne-t-il. Aujourd'hui, selon une étude publiée par Statista, seuls 20 % des Français utilisent leur vélo au moins deux fois par semaine, contre 53 % des Néerlandais et 34 % des Allemands.

Covid. Le télétravail, acquis phare du confinement, reste solidement implanté en Normandie

Le télétravail, c'est le marqueur du Covid. La pratique marginale de quelques cadres nomades et consultants indépendants est devenue la norme pour plus d'un salarié sur cinq dans le secteur privé. Les DRH sont formels : il n'y aura pas de retour en arrière. C'est même un facteur d'attractivité.



Ne pas proposer au moins un jour de télétravail par semaine à ses collaborateurs est maintenant considéré comme un frein au recrutement - Photo Paris Normandie – Boris Maslard

Par Christophe Préteux

Publié le 16/03/2025 à 07:55

« C'est l'une des premières questions posées en entretien d'embauche, avant même d'évoquer les conditions de rémunération », témoigne la DRH d'un groupe tertiaire fortement implanté dans la métropole de Rouen.

Dans sa dernière étude consacrée au sujet fin 2024 dans la perspective du cinquième anniversaire du premier confinement, l'Apec révèle qu'aujourd'hui, deux cadres sur trois dans le secteur privé télétravaillent au moins un jour par semaine. *« 70 % des entreprises de taille intermédiaire (ETI) et grandes entreprises considèrent l'absence de télétravail comme un frein au recrutement »*, annonce l'Association pour l'emploi des cadres.

Jusqu'à deux jours par semaine

Témoin de cette tendance, un deuxième accord de télétravail a été signé fin 2024 par la direction de la Matmut, basée à Rouen, à l'unanimité des partenaires sociaux. *« Nous avons pu bénéficier de l'expérience et des bonnes pratiques du premier signé en octobre 2020. L'unanimité des collaborateurs et des managers s'est dégagée autour de ce nouvel accord très souple avec la majorité des collaborateurs qui ont deux jours de télétravail habituel par semaine mais aussi un volume plus flexible, utilisable dans l'année soit planifiable, soit à prendre en fonction d'aléas vécus par les collaborateurs après échange avec leur manager »*, expliquait Christelle Kilani, directrice du réseau RH, du recrutement, de la mobilité et du développement managérial du groupe Matmut, invitée des Mardis de l'Eco de Paris Normandie le 10 décembre 2024.

Dans l'industrie – qui emploie 18 % des salariés en Normandie – le BTP, la logistique, le commerce, les services à la personne – où la majorité des tâches exigent le présentiel – les dirigeants n'ont pas évacué la question.

« C'est devenu un standard »

Les aménagements concernent d'abord les cadres et les fonctions support. Il n'empêche que ce fait de société a fait bouger les lignes. *« C'est l'organisation du travail dans sa globalité que s'en trouve modifiée avec une constante : plus de confiance et une meilleure qualité de vie. En particulier dans les grandes villes où les temps de trajet pèsent lourdement sur l'activité professionnelle »*, avance un consultant RH implanté au Havre.

« Le télétravail est devenu un standard, en particulier pour les cadres, et son avenir se joue dans la recherche du bon équilibre présentiel/télétravail. Une évolution basée sur davantage de confiance » souligne Gilles Gateau, directeur de [l'Apec](#). L'enjeu clé d'une autre organisation du travail.

La Gazette des communes

Les marchés publics face au défi environnemental

Publié le 14/03/2025 • Par Auteur associé • dans : [Actu juridique](#), [Analyses juridiques](#), [France](#)



Fotolia tuk69tuk

Les acheteurs publics disposent d'une palette d'outils, même s'ils ne sont pas toujours évidents à mettre en œuvre, pour une politique d'achat public en faveur de l'environnement. Explications de Jennifer Obrero et Marion Terraux, avocates au cabinet Seban avocats.

Représentant 160 milliards d'euros, et incluant 235 629 marchés publics ⁽¹⁾, soit 5,7 % du produit intérieur brut ⁽²⁾ en 2023, la commande publique est un levier stratégique et ses acteurs ne peuvent donc plus ignorer les enjeux environnementaux. Les acheteurs publics disposaient, de longue date, d'outils pour favoriser une commande économiquement vertueuse. Mais le législateur s'est saisi de ces sujets en venant aujourd'hui les contraindre à développer une politique de l'achat public vertueuse sur le plan environnemental.

Depuis longtemps, les acheteurs publics disposent d'outils, même s'ils ne sont pas toujours évidents à mettre en œuvre, pour une politique d'achat public en faveur de l'environnement.

L'utilisation des labels et écolabels pour intégrer les exigences environnementales

Le premier de ces outils réside dans le fait d'imposer un label ou un écolabel ⁽³⁾ comme une condition d'exécution ou une spécification technique dans son dossier de consultation des entreprises.

Par ce biais, il pourra insérer des exigences de performances plus vertueuses, sous réserve du respect de certaines conditions prévues par le code de la commande publique (CCP). En effet, les critères du label utilisé devront être objectivement vérifiables et non - discriminatoires ⁽⁴⁾.

Ainsi, l'acheteur doit veiller à ce que le label ait un lien avec l'objet du marché et permette de définir les travaux, fournitures ou services, objets du marché ⁽⁵⁾. Par ailleurs, il devra veiller à accepter les labels équivalents. C'est ce qu'a rappelé récemment le tribunal administratif de Lille, concernant l'utilisation du label écologique national « NF environnement ». Il précise que le soumissionnaire doit pouvoir présenter une offre de

« produits possédant des caractéristiques équivalentes ou supérieures sans pour autant être estampillés de ladite marque » [\(6\)](#).

La question de l'achat local

En tant que tel, il n'est pas possible de faire de l'achat local un critère d'appréciation des offres. Et le juge annulera les procédures dans lesquelles une collectivité a utilisé un critère de jugement des offres ayant pour effet de favoriser les entreprises géographiquement les plus proches [\(7\)](#). Il en ira autrement si le fait que l'entreprise soit implantée localement trouve sa justification dans l'objet même du marché, notamment si la proximité est justifiée par des impératifs de sécurité et de rapidité exigés par l'objet du marché [\(8\)](#).

Et en particulier, cela pourra être le cas, en fonction du marché, pour des raisons environnementales. L'achat local pourra donc être pris en compte s'il constitue un critère d'appréciation environnemental. Dans le cadre de l'alimentation par exemple, le critère du circuit court est autorisé dès lors qu'il s'agit d'un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte, à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire [\(9\)](#).

Aujourd'hui, le législateur a mis en place de nouveaux instruments pour contraindre les acheteurs publics dans une démarche vertueuse.

L'intégration d'exigences environnementales grâce à la mise en place d'un Spaser

L'[article L.2111-3 du code de la commande publique](#) comporte l'obligation, pour tous les acheteurs dépassant un certain seuil d'achats, d'adopter et de publier un schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (Spaser).

Ayant pour objectif de contribuer « à la promotion de la durabilité des produits, de la sobriété numérique et d'une économie circulaire » [\(10\)](#), le Spaser est un outil central pour orienter les achats publics vers des pratiques durables.

Précisons d'ores et déjà que seuls les acheteurs dont le montant annuel d'achats est supérieur à 50 millions d'euros sont soumis à l'obligation d'adoption d'un Spaser [\(11\)](#). Dans ce cadre, l'acheteur public doit définir des objectifs d'achats avec des visées sociales et écologiques. Et les objectifs ainsi définis doivent être précis en nombre de contrats ou en valeur sur les taux d'achats socialement et écologiquement responsables.

Cependant, force est de constater que les engagements des acheteurs publics quant à leurs objectifs sont très variables. Et si certains acheteurs jouent le jeu en définissant des objectifs chiffrés et mesurables, d'autres n'en précisent pas.

Dans le cadre des objectifs fixés dans son Spaser 2022-2026, la ville de Paris s'est ainsi engagée à ce que 50 % de ces contrats intègrent une disposition en faveur de la biodiversité. De même, le Spaser du département de la Savoie comporte un objectif cible de 25 % de marchés de travaux (bâtiments et infrastructures) imposant l'usage de matériaux biosourcés et/ou bas-carbone d'ici à 2030. Au contraire, par exemple, le Spaser de la ville de Bordeaux

ne comporte pas d'engagement chiffré, ce qui rendra nécessairement moins facile la - vérification des actions.

L'intégration de biens issus du réemploi ou du recyclage dans les marchés publics

L'[article 58 de la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire](#) (loi « Agec ») a introduit l'obligation, pour les acheteurs de l'État, des collectivités territoriales et de leurs groupements, d'acquérir des biens issus du réemploi ou de la réutilisation ou comportant des matières recyclées.

Un premier décret d'application avait été édicté le 9 mars 2021. Il a été abrogé par le [décret n° 2024-134 du 21 février 2024 relatif à l'obligation d'acquisition par la commande publique de biens issus du réemploi ou de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées et à l'interdiction d'acquisition, par l'Etat, de produits en plastique à usage unique](#).

Ce décret définit les catégories de produits concernés (produits textiles, matériel informatique et de téléphonie, matériel de reprographie, papier, engins de transport et pièces détachées...), ainsi que le pourcentage de ces produits qui devront être issus du remploi ou de la réutilisation en 2024 et 2027.

Et un [arrêté du 29 février 2024](#) est venu préciser la liste des produits relevant de chaque catégorie de produits soumise à l'obligation d'acquisition de biens issus du réemploi ou de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées. A titre d'exemple, relèvent de la catégorie du matériel informatique et de téléphonie, les téléphones fixes, les téléphones mobiles, les terminaux informatiques, les serveurs, les écrans, les ordinateurs, les tablettes et les vidéoprojecteurs.

Enfin, un second [arrêté du 13 janvier](#) fixe les modalités de déclaration sur le portail national de données ouverte de la part de la dépense annuelle consacrée à l'acquisition des produits ou catégories de produits énumérés en annexe du [décret n° 2024-134 du 21 février 2024 relatif à l'obligation d'acquisition, par la commande publique, de biens issus du réemploi ou de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées, et à l'interdiction d'acquisition, par l'Etat, de produits en plastique à usage unique](#).

Les dépenses doivent être déclarées, en une fois, dans les six mois suivant le 31 décembre de l'année civile concernée. Les données déclarées peuvent ensuite être utilisées pour évaluer l'impact du dispositif.

L'intégration de critères de sélection prenant en compte les caractéristiques environnementales de l'offre

La [loi « Climat et Résilience »](#) ⁽¹²⁾ a introduit diverses dispositions significatives relatives, notamment, aux critères d'attribution ⁽¹³⁾. Afin de préparer les acheteurs publics à ces nouvelles obligations, les futurs articles [L.2152-7](#) et [R.2152-7](#) du CCP entreront en vigueur le 21 août 2026.

Concrètement, l'actuel [article L.2152-7 du CCP](#) permet à l'acheteur de se fonder soit sur le critère unique du prix ou du coût selon une approche globale pouvant être fondée sur le

coût du cycle de vie et prenant en compte les caractéristiques environnementales de l'offre, soit sur une pluralité de critères comprenant le prix ou le coût et d'autres critères, dont l'un d'entre eux doit prendre en compte les caractéristiques environnementales de l'offre.

A partir du 21 août 2026, le critère unique du prix est supprimé et, en tout état de cause, l'acheteur devra obligatoirement prendre en compte les caractéristiques environnementales de l'offre.

Ainsi, la transition vers des marchés publics plus vertueux est inévitable, mais les défis persistent. Et si le législateur s'est saisi du sujet, force est d'admettre que l'acheteur public doit rechercher toujours plus de solutions vertueuses avec des moyens financiers et humains parfois insuffisants.

Le Monde

Avec l'« appel d'Epinay », les élus de banlieue veulent mettre la question des quartiers populaires à l'agenda politique

Réunis dans l'Essonne, jeudi, les maires ont dressé le constat d'un creusement des inégalités territoriales et d'une paupérisation accélérée de leurs habitants.

Par [Louise Couvelaire](#)

Publié le 14 mars 2025 à 10h00, modifié le 14 mars 2025 à 10h10



Sept associations d'élus ont lancé devant la ministre déléguée chargée de la ville, Juliette Méadel (au pupitre), une mobilisation pour les quartiers prioritaires, à Epinay-sous-Sénart (Essonne), le 13 mars 2025. CÉCILE CHEVALLIER/LE PARISIEN/MAXPPP

Jeudi 13 mars, sept associations d'élus (Ville & Banlieue de France, Association des maires de France, Association des maires d'Ile-de-France, France urbaine, Villes de France, Association des petites villes de France, Intercommunalités de France) se sont mobilisées, en Essonne, pour lancer l'« appel d'Epinay-sous-Sénart ».

L'objectif : tenter d'inscrire le sujet des quartiers populaires à l'agenda politique. Les élus appellent le gouvernement à évaluer, à penser et à repenser les politiques publiques en faveur de ces territoires. Loin des instrumentalisation politiciennes dont ils font régulièrement l'objet. Ils demandent notamment « *une feuille de route interministérielle obligeant chaque ministère à mesurer l'atterrissage des crédits dans les quartiers prioritaires ou pour leurs habitants* ».

[Plus de sept ans après l'« appel de Grigny », en octobre 2017](#) – une démarche transpartisane alors inédite visant à sensibiliser le chef de l'Etat, Emmanuel Macron, et ses ministres, à la question des quartiers après la suppression des emplois aidés et des coupes budgétaires –, les maires de banlieue ne désarment pas. Depuis, ils font bloc, quelle que soit leur couleur politique, pour alerter sur les inégalités territoriales qui se creusent, l'appauvrissement des habitants de leurs communes et la détérioration de leurs conditions de vie, pour interpeller les gouvernements successifs sur le manque de moyens et de vision, proposer des solutions et rappeler que la politique de la ville est avant tout un investissement.

« Les temps sont rudes »

A Epinay-sous-Sénart, soutenus par le monde associatif et les fédérations sportives (judo, rugby, base-ball...), les élus locaux ont plaidé la cause des quartiers prioritaires devant la ministre déléguée chargée de la ville, Juliette Méadel. Cette dernière a annoncé « *la relance de la politique de la ville* », avec la tenue d'un comité interministériel des villes, le 17 avril à Montpellier. Un rendez-vous au cours duquel l'Etat est censé dévoiler son action à venir en matière de politique de la ville. « *Les temps sont rudes pour les quartiers, notamment du point de vue des moyens* », a convenu la ministre face aux maires. « *Et on nous demande à nous, la politique de la ville, de faire la démonstration à l'euro près – ce qu'on ne demande pas aux autres ! – de l'efficacité des politiques en œuvre* », a-t-elle poursuivi.

Le précédent comité interministériel, [jugé « sans souffle » par nombre d'acteurs de terrain](#), avait finalement eu lieu en octobre 2023, après avoir été maintes fois reporté, sous l'égide d'Elisabeth Borne, alors première ministre, au lendemain des annonces post-émeutes – quatre mois après les violences urbaines qui ont suivi la mort de Nahel, adolescent de 17 ans tué par un policier lors d'un contrôle routier à Nanterre – axées principalement sur l'ordre et la répression. « *La crise financière, l'instabilité politique. (...) Je suis consciente que ce comité interministériel des villes n'avait pas permis d'aller aussi loin que nous l'aurions voulu* », a commenté Juliette Méadel avant d'égrener ses trois priorités : « *L'enfance et l'adolescence, la tranquillité publique et l'économie pour toutes et tous.* »

Avec l'« appel d'Epinay », les maires espèrent également pousser l'Etat à dévoiler ses intentions concernant l'avenir de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), établissement public officiellement créé par décret en février 2004 par Jean-Louis Borloo, alors ministre de la ville de Jacques Chirac, et chargé depuis plus de vingt ans de « *restructurer, dans un objectif de mixité sociale et de développement durable, les quartiers classés en zone urbaine sensible* », aujourd'hui rebaptisés « quartiers prioritaires de la politique de la ville ».

Manne financière

Le Nouveau Programme national de renouvellement urbain, lancé en 2014 après une première phase de travaux (2004-2021), doit s'achever en 2030, avec la rénovation de quelque 450 quartiers populaires. Un rapport, intitulé « Ensemble, refaire la ville. Pour un renouvellement urbain résilient des quartiers et des territoires fragiles », prônant la poursuite du renouvellement urbain dans les quartiers populaires, [a été officiellement remis, le 18 février, au ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation](#), François Rebsamen, à la ministre du logement, Valérie Létard, et à Juliette Méadel. Mais il n'y a pour l'instant eu aucun retour. Les élus s'en inquiètent.

« *Cette politique publique est un succès et doit être poursuivie. (...) La solidarité nationale doit continuer à s'exercer* », s'est avancée Valérie Létard, venue s'adresser aux élus en fin de matinée « *pour [les] rassurer* », tout en annonçant qu'il allait « *falloir aller chercher d'autres partenaires financiers* ». La ministre du logement semble prendre les devants. En effet, la rénovation urbaine était jusqu'ici financée aux deux tiers environ par Action Logement – par le biais des cotisations des entreprises au titre du 1 % logement –, une source de financement remise en cause par l'Etat qui cherche à « *mettre la main* » sur cette manne financière, alerte Jean-Louis Borloo. « *Si vous laissez faire ça, c'est la mort de la rénovation urbaine !* », s'est ému le « père » de la rénovation urbaine : « *Ce qui se prépare*

sournoisement est d'une extrême gravité, l'ANRU, c'est un bureau de bienfaisance autonome, ce n'est pas une agence de l'Etat ! »

Le Monde

Municipales 2026 : des élections locales aux enjeux nationaux pour les différentes forces politiques

Même si les considérations locales primeront, le scrutin aura une dimension de test pour les partis en vue de la prochaine présidentielle.

Par [Benoît Floc'h](#)

Publié le 15 mars 2025 à 04h45, modifié le 15 mars 2025 à 12h22

Sauf nouvelle dissolution de l'Assemblée nationale, ce sera la dernière marche avant la présidentielle. Les élections municipales, dont les deux tours sont programmés en mars 2026, se jouent traditionnellement sur des enjeux locaux. Comment rénover le centre-ville ? Que faire pour attirer de nouveaux commerçants ? Pourra-t-on éviter la hausse des impôts fonciers ? Va-t-on subir des fermetures de classes ? Et, pour les forces politiques, il s'agit surtout de conserver et de gagner des villes.

Et pourtant, « *à un an de la présidentielle, même si ce scrutin répond à une logique très locale, les municipales auront fatalement une dimension de galop d'essai* », relève Jérôme Fourquet, directeur du département « opinion » à l'IFOP.

Aux municipales de 2001, le Parti socialiste (PS) avait obtenu des résultats en trompe-l'œil (une défaite compensée par quelques victoires éclatantes, comme à Paris ou à Lyon), qui étaient peut-être annonciateurs de la déroute de 2002. Mais la vie politique est aujourd'hui désaccordée, prévient Jean-Yves Dormagen, professeur de sciences politiques à l'université de Montpellier : ceux qui dominent la scène nationale sont absents de la vie politique locale. Les Républicains (LR) et le PS ont préservé leur leadership municipal en 2020, mais ont été laminés à la présidentielle de 2022.

Etiquettes politiques des maires élus en 2020

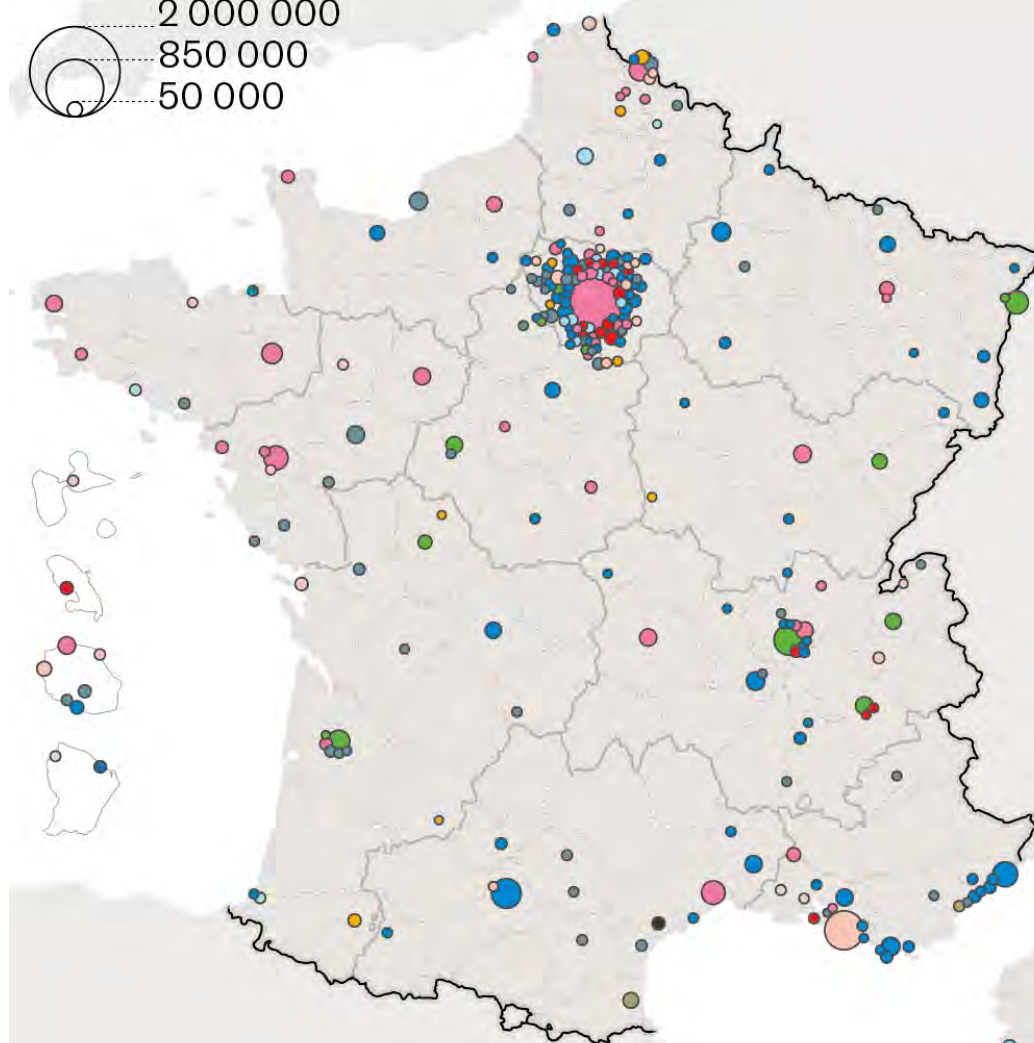
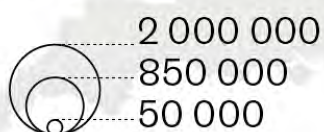
Résultats à l'issue du second tour, de juin 2020

Communes de 30 000 habitants et plus

(40 000 et plus pour l'outre-mer)



Population en nombre d'habitants



Note : le cartogramme de Dorling ici représente pour chaque commune un cercle dont la taille est proportionnelle à la population en 2023. La répartition spatiale des cercles a été corrigée pour limiter les superpositions.

Infographie Le Monde Source : ministère de l'intérieur

LFI entend « *investir un maximum de conseils municipaux, jusqu'aux plus petits villages* », ce scrutin devant « *marquer une nouvelle étape du développement de notre mouvement* », indique le texte d'orientation stratégique de décembre 2024. Le parti peut espérer affaiblir ses partenaires du Nouveau Front populaire, notamment le PS, [coupable de ne pas avoir censuré le gouvernement Bayrou](#), et créer une dynamique favorable pour 2027. Le coordinateur de LFI, [Manuel Bompard, rappelait il y a peu](#) qu'« *il y a trente et une villes avec plus de 10 000 électeurs où on fait plus de 40 % des voix aux européennes* » de 2024. Il espère mobiliser dans les quartiers populaires et les villes étudiantes, où l'on vote davantage pour LFI même si l'abstention y est forte. [Les déboires des « insoumis », partis seuls à l'assaut de Villeneuve-Saint-Georges](#) (Val-de-Marne) dans une municipale partielle en début d'année, ont montré cependant que les bons scores passés ne suffisent pas.

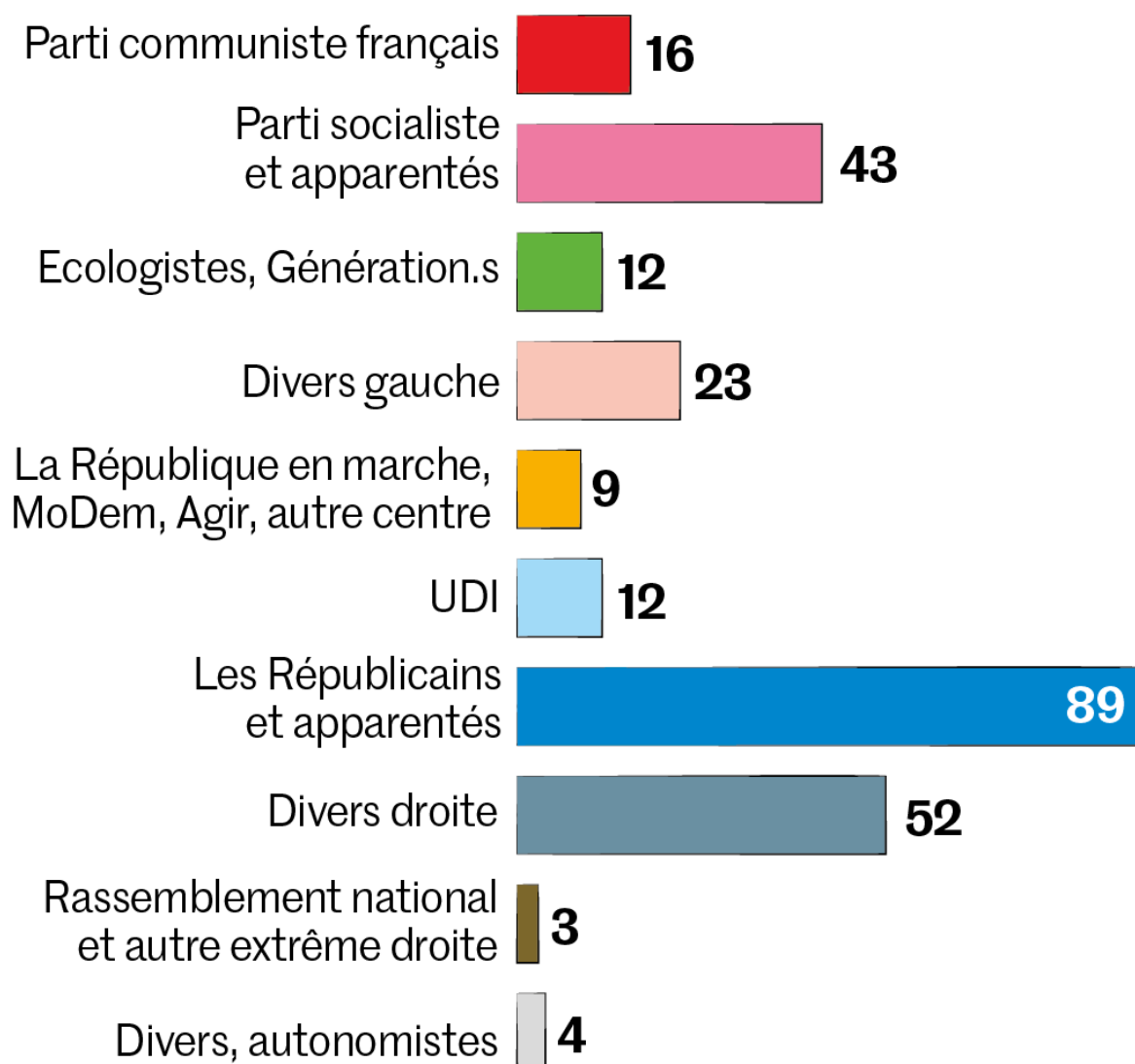
Face aux appétits des écologistes et des « insoumis », c'est le PS qui a le plus à perdre. Dirigeant un tiers des quarante-deux villes de plus de 100 000 habitants, il fera tout pour préserver ses bastions historiques. Secrétaire national socialiste chargé des élections, Pierre Juvet se rassurait, en janvier, de ne pas voir « *de personnalités émergentes, "insoumises" ou écologistes, en capacité de conquérir des villes détenues par le PS*, rappelant que les municipales, ce n'est pas qu'une élection d'étiquette, c'est aussi une question de bilan et de personnalité ».

Une « élection test »

LR est dans une position similaire. Sa majorité sénatoriale dépend de sa puissance locale. En 2020, la droite avait remporté 77 villes de plus de 30 000 habitants, contre 102 en 2014, et avait quasiment disparu dans les quarante-deux comptants plus de 100 000 habitants. « *Une conséquence de l'atomisation de la vie politique* » provoquée par Emmanuel Macron, considère le président du groupe LR au Sénat, le sénateur de l'Ardèche Mathieu Darnaud. Pour 2026, les grandes communes représentent donc « *un enjeu* », dit-il, et le scrutin, une « *élection test avant la présidentielle* » : « *Les municipales pourront-elles cimenter le bloc central ? Est-ce qu'on arrivera à s'entendre ? Une nouvelle offre politique se dessinera-t-elle ?* », s'interroge M. Darnaud.

Les fidèles d'Emmanuel Macron espèrent trouver chez LR un allié qui les aidera à s'implanter localement, ce qu'ils n'ont jamais réussi à faire. Houilles (Yvelines), Amiens et Nevers demeurent à ce stade une base plutôt fragile. « *Renaissance est encore une force naissante qui doit tout à son fondateur, lequel passera bientôt la main*, rappelle Brice Teinturier, directeur général délégué de l'institut de sondage Ipsos. *L'avenir des macronistes passe par une implantation locale.* » A Bordeaux, à Marseille ou à Paris, le bloc central parviendra peut-être à unir ses forces pour tenter de ravir la ville.

Nombre de maires des communes de 30 000 habitants et plus par étiquette politique, à la sortie du second tour des élections municipales de juin 2020



Infographie *Le Monde* Source : ministère de l'intérieur

En miroir, le Rassemblement national, « *qui rate toujours les élections locales* », rappelle M. Teinturier, tâchera une nouvelle fois d'obtenir une assise municipale en phase avec ses résultats nationaux. C'est un enjeu de crédibilité et, poursuit M. Teinturier, « *cela peut le consolider dans la perspective de la présidentielle* ». Le parti d'extrême droite ne dirige qu'une dizaine de villes et une seule de plus de 100 000 habitants, Perpignan.

Une chose est sûre : « *Là, il ne devrait pas y avoir vraiment de dynamique nationale par rapport à un pouvoir en place voué à disparaître, considère M. Teinturier. Plus la scène nationale est confuse, plus le scrutin se fera sur des enjeux locaux bien identifiés par les électeurs.* »

C'est également l'opinion de Christophe Bouillon, président de l'Association des petites villes de France et maire (divers gauche) de Barentin (Seine-Maritime) : « *Si le PS ou LR s'affaissent en 2026, cela les affaiblira en 2027. Pour autant, il n'est pas sûr que les électeurs y voient un tour de chauffe pour 2027. Ce qu'ils auront d'abord en tête, ce sont les enjeux locaux.* »

« Pédagogie »

La campagne de 2020, percutée par la crise sanitaire, a laissé un goût d'inachevé aux élus. Sans compter les sujets apparus depuis, parfois irritants et inquiétants. Depuis 2021, la loi impose d'atteindre l'objectif de « zéro artificialisation nette » pour lutter contre la bétonisation des terres d'ici à 2050 : chaque hectare construit devra être compensé par son équivalent rendu à la nature. « *Cela nécessite beaucoup de pédagogie*, note Bernard Delcros, sénateur centriste du Cantal et président de la délégation aux collectivités territoriales du Sénat. *Et une campagne est aussi faite pour ça.* »

Autre sujet qui appelle à davantage de pédagogie, les « zones à faibles émissions » (ZFE), outil de lutte contre la pollution, qui excluent les véhicules les plus polluants. Vingt-cinq ZFE sont actives dans le pays posant de nombreux problèmes de compréhension et d'acceptation entre les métropoles et leur périphérie. Une manière d'aborder le vivre-ensemble.

Et c'est aussi le cas avec la question de la tranquillité publique. La sécurité sera le grand thème des municipales, considère d'ailleurs le maire (PS) de Montpellier, Michaël Delafosse, évoquant le narcotrafic, l'impact des chaînes info et des réseaux sociaux. Mais l'élu attend de la gauche qu'elle aborde aussi la gratuité des transports, la mixité sociale ou la santé.

Autre sujet important, le vieillissement de la population. Une politique municipale ne peut plus se résumer au colis pour les aînés et au repas des anciens. « *Quand la part des plus de 65 ans atteint le quart de sa population et que 20 % des plus de 85 ans sont en situation de dépendance, ça change la donne*, souligne Christophe Bouillon. *Cela a des impacts très concrets sur la collecte des déchets, l'éclairage public, les mobilités, la nécessité d'installer des bancs, etc.* »

Dernier enjeu de ce scrutin, et non des moindres : les électeurs se déplaceront-ils ? En 2020, la crise sanitaire avait dissuadé beaucoup de voter. [L'abstention était montée à 58 %](#), du jamais-vu. « *Il y a donc aujourd'hui un enjeu démocratique*, estime Jean-Yves Dormagen, *les municipales vont-elles retrouver leur participation ? Et un enjeu politique* », puisque le niveau d'abstention influe sur les résultats. Les conséquences varient selon les électors, en fonction de l'âge ou du positionnement politique. Et c'est compter sans l'utilité de se doter d'un « matelas de maires » dans la perspective d'obtenir les parrainages nécessaires lors de la présidentielle.